

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSOCIATION L.I.R.E
DU SAMEDI 20/09/2025

Mot d'accueil de Mme la Présidente Marie-Pierre LARDEAUX (18h00)

Sont présents : BOUHAMI Sophia, GEUGNON Léa, Mathilde LEFORT, PY BUISSON Marianne, SEMAY Eléonore, VIGNAT Jules

Sont présents en visio : GAUTHIER Lou, GUY Elena, ROLLAND Lucie, VIGNAT Lola

Sont présents Mme la Présidente Marie-Pierre LARDEAUX, Mme la Trésorière Charlotte LEFORT, Mme la Secrétaire Céline VIGNAT, Mme Marion CURTILLET, Mme Christelle Rivoire

1- Le rapport d'activité

A) Jeunes Prodiges

Jeunes inscrits avant septembre 2024 : 15

Jeunes inscrits sur l'année 2024-2025 : 17

Jeunes qui sont partis durant l'année 2024-2025 : 3

Anciens Jeunes Prodiges qui deviennent bénévoles : 5

Inscriptions prévues en septembre 2025 : 11

Répartis sur 3 ateliers : mercredi 14 h, mercredi 14h30, vendredi 17h.

B) Co-Scriptum « ateliers »

Inscrits en septembre 2024 : 8, répartis sur deux ateliers, un de 5 écrivains, un de 3.

0 sont partis en cours d'année.

5 poursuivent en Jeunes Prodiges en 2025.

Inscriptions prévues en septembre 2025 : 7, réparties sur 2 ateliers, un de 4 et un de 3 écrivains.

C) Co-Scriptum « établissements scolaires »

2 projets menés en 2024-2025 :

- Ecole Ernest Renan, Villeurbanne : 128 écrivains de la GS au CE1.
- IME Yves Farge : 6 écrivains de 15 à 18 ans, en situation d'illettrisme.

Projets déposés pour cette année, en attente de validation :

- IME Yves Farge, Villeurbanne (financement région, réponse en octobre).
- IME Les Cygnes, Thonon-les-Bains (financement région, réponse en octobre).
- Ecole primaire Mère Térésa, Villeurbanne (auto-financement, réponse fin septembre).

D) Les livres parus de septembre 2024 à septembre 2025

À plusieurs mains (collection Co-Scriptum) : 4 (2 en établissements scolaires, Suzie et Max – À la conquête d'Hollywood et Des cabanes aux Gratte-Ciel : un chantier magique ; 2 en atelier, Sur les traces d'Osiris et De l'autre côté du script).

Écrivains de – de 18 ans (collection Jeunes Prodiges) : 1 (Plus jamais pour toujours, premier roman de F.S. Mésange).

Écrivains de + de 18 ans (collection À tir de plume) : 1 (Nos maux sur les murs, deuxième roman de Flavie Orleft).

Bilan : 6 livres écrits avec le soutien de l'association, édités ensuite par les éditions Du sable et des cailloux.

Rééditions/réimpressions : Léo Wixtair contre le fils des Quatre Éléments, de Scard 21 et Le Dernier Maquis d'Elena Vincent (automne 2024).

E) Les rencontres et salons

Entre septembre 2024 et septembre 2025, les jeunes de l'association ont rencontré leurs lecteurs à de nombreuses occasions :

Salons du livre : 6 à l'automne 2024, 6 au printemps et à l'été 2025.

En librairie : 5 à l'automne 2024, 2 au printemps 2025.

Dans les écoles : 1 rencontre en décembre 2024 et 2 au printemps 2025.

En médiathèque : 2 rencontres au printemps 2025.

Au total, 24 rencontres, dont 3 sur deux jours donc 27 journées à la rencontre des lecteurs.

F) Récompenses

Les livres sont présentés autant que possible à des concours afin de faire reconnaître le talent et la qualité du travail des écrivains. En effet, être accompagné par l'association L.I.R.E leur permet d'atteindre un niveau d'écriture sans commune mesure avec ce qu'ils peuvent accomplir dans le cadre familial, ou en ligne sur les différentes plateformes qui existent. Cette année, nous avons présenté Le Dernier Maquis d'Elena Vincent à deux concours :

- Le prix du roman régional du Lions Club, pour lequel Elena a été retenue parmi les 3 premiers.
- Le prix Hors Concours, pour lequel Elena est retenue parmi les 40 extraits sélectionnés. 5 seront retenus, verdict fin septembre/début octobre.

G) Moments festifs

L'année a été ponctuée de 4 apéro-pizza-littéraires, moments qui nous permettent de nous rencontrer tous, parents, écrivains, relecteurs, proches et soutiens. (Septembre, fin d'année, mars et juin).

H) Bilans des projets lancés en 2024

- **Les pulls** : ils étaient réclamés par les écrivains, qui les ont conçus. Ils sont arrivés en septembre 2024 et depuis, tous le portent lors des rencontres. Il donne beaucoup de visibilité à l'équipe. C'est un signe de reconnaissance auquel le public est très sensible. Devant le succès des pulls, les jeunes ont exprimé le souhait d'avoir aussi un T-shirt manches courtes. Le dossier est à l'étude.
- **Discord** : la Cabane « physique » a depuis septembre 2024 son double numérique sur Discord. Le retour d'expérience est excellent. Les jeunes ont des salons spécifiques à leurs ateliers sur lesquels ils peuvent échanger, chaque créneau d'atelier a son salon vocal pour les visios, nous avons même lancé au printemps un « club lecture » pour les écrivains des Co-Scriptum. Le salon « information générale » permet également à Marion de tenir les écrivains informés, pour ceux qui ne lisent pas spécialement les emails, et de partager les nouvelles qui concernent l'équipe, la maison d'édition, les livres. Discord permet à chacun de se sentir proche des autres et de former une équipe, malgré la distance qui nous sépare.

—

Compte financier 2024 - 2025 - Association L.I.R.E. Villeurbanne

Le compte financier est dressé par la trésorière de l'association pour récapituler les dépenses et les recettes sur la période du 02/09/2024 au 01/09/2025.

Solde du compte courant au 02/09/2024 : 3 326,40 € Document établi par Mme Charlotte LEFORT, trésorière de l'association

[illegible]

Résultat de trésorerie (recettes - dépenses) :	-176,30 €
Nouveau solde du compte courant au 01/09/2025 :	2 063,70 €

Événements de trésorerie importants à venir permettant d'estimer l'évolution des ressources de l'association			
Recettes		Dépenses	

3- L'approbation du montant de la cotisation

Il est prévu dans les statuts de l'association que le montant de la cotisation soit décidé chaque année lors de l'assemblée générale.

- A) Le bureau propose de maintenir pour cette année la cotisation équivalente à l'année dernière, soit 400 € pour participer aux ateliers « jeunes prodiges » et « à tir de plume » (dont 12 € pour le fonctionnement de l'association).

→ Vote abstention : 1 contre : 0

Mention adoptée

- B) Le bureau propose de maintenir pour cette année la cotisation équivalente à l'année dernière, soit 100 € pour participer aux ateliers « Co-Scriptum » (dont 12 € pour le fonctionnement de l'association).

→ Vote abstention : 0 contre : 0

Mention adoptée

- C) Le bureau propose que les écrivains 1) Majeurs 2) Qui sont très investis dans la vie de l'association et 3) Qui souhaitent continuer à écrire/s'investir dans la vie de l'association, deviennent bénévoles.

Par exemple :

- Animer des ateliers.
- Accompagner un/des écrivains.
- Relire les livres en cours d'écriture.
- Tenir une table en totale autonomie et responsabilité sur un salon.
- Participer au développement de l'association (nouveaux salons, nouvelles librairies, nouveaux projets...).

Ils régleront uniquement une cotisation de 12 € pour le fonctionnement de l'association.

→ Vote abstention : 0 contre : 0

Mention adoptée

4- La nomination de membres d'honneur

De nouveaux écrivains arrivent, d'autres, présents depuis cinq ans dans l'association, sont au bout de leur parcours et vont nous quitter. Le bureau souhaite remercier ceux d'entre eux qui se sont particulièrement investis dans la vie de l'association (et avant sa création, dans la maison d'édition) en leur attribuant le titre de « membre d'honneur » (prévu dans les statuts de l'association).

Il n'y en a pas cette année.

5- Les perspectives et projets à venir

Depuis l'origine, l'accompagnement des jeunes repose principalement sur les épaules de Marion. Victime de leur succès, les différents projets ont besoin aujourd'hui d'être portés par davantage de personnes. Plusieurs opportunités s'offrent à nous cette année.

- A) Christelle Rivoire : pour les Co-Scriptum et la relecture

- B) Les anciens Jeunes Prodiges qui deviennent bénévoles pour l'association

Conséquence de ces opportunités qui s'offrent de consolider et développer nos différents projets : **il devient nécessaire d'organiser l'association pour pouvoir accueillir d'autres intervenants que Marion**, et notamment nous doter d'une « charte » qui fixe un cadre pour assurer le bon fonctionnement de l'association et le respect de nos valeurs.

Adoption de la charte

Cf annexe

➔ Vote abstention : 0 contre : 0

Mention adoptée

6- Les questions diverses

Est-il prévu une formation des écrivains devenus bénévoles pour animer les ateliers ?

Réponse : Les grands principes sont déjà bien connus, notamment le cadre, ne pas hésiter à faire remonter les difficultés, chacun son style d'animation.

Comment gérer au mieux la charge de travail pour les bénévoles ?

Réponse : Marion reste disponible, la répartition se fera de façon personnalisée parmi tous les bénévoles.

7- Le renouvellement des membres du bureau

Conformément aux statuts de l'association, le bureau est renouvelé chaque année par l'assemblée générale. Le bureau actuel propose de poursuivre son mandat, à moins que d'autres personnes parmi vous se portent volontaires ?

➔ Pas de volontaires

➔ S'il n'y a pas de volontaire : vote abstention : 0 contre : 0

(à main levée sauf si une personne demande qu'il en soit autrement).

ANNEXES

Charte de l'Association Les Irréductibles Rêveurs d'Écriture (L.I.R.E)

<< La *transmission et la découverte du plaisir* et de l'art d'écrire >>

Préambule

L'association L.I.R.E a pour vocation de transmettre aux enfants et aux jeunes le goût **des** mots, de l'écriture, de l'expression et de la créativité littéraire.

Par le biais d'ateliers au sein de l'association ou en milieu scolaire, établissements spécialisés, médiathèques, en partenariat avec d'autres associations- elle invite chacun à découvrir le plaisir d'écrire, à cultiver son imaginaire, à libérer sa parole et à affiner son rapport au langage. Toute personne impliquée dans la vie ou les actions de l'association - membre actif, intervenant, bénévole - s'engage à respecter les principes et valeurs définis dans la présente charte.

1. L'intérêt de l'enfant et du jeune au cœur de notre action

L'association place **le bien-être, l'épanouissement et la sécurité affective et physique des jeunes** au cœur de toutes ses activités.

Chaque jeune est accueilli **avec respect, bienveillance, écoute et sans jugement**, quels que soient son origine, son parcours, sa culture, ses capacités ou son environnement familial. L'intervenant ou le membre de l'association est **garant d'un cadre de respect mutuel**, propice à l'expression libre et sécurisée de chacun.

2. Neutralité et laïcité

L'association est **strictement neutre sur les plans politique, idéologique et religieux**.

Aucun propos, signe ou comportement à caractère politique, religieux ou militant ne peut être exprimé, affiché ou suggéré dans le cadre des activités de l'association.

Cette neutralité s'applique également dans les documents, les supports pédagogiques et les échanges avec les partenaires.

Cette neutralité s'applique enfin dans le choix des partenaires.

3. Un engagement désintéressé et éthique

Toute personne engagée dans l'association **agit dans un esprit de bénévolat ou de mission, sans recherche de profit personnel**.

Les intervenants rémunérés le sont uniquement **en contrepartie d'un travail professionnel, déclaré** et encadré, mais l'argent **ne doit en aucun cas** constituer une motivation première ou un but.

L'esprit qui anime l'association est celui du don, du partage, de la transmission et de l'engagement collectif autour de la valeur de l'écriture.

4. Respect du cadre légal et des responsabilités

Toute personne travaillant avec des enfants au nom de l'association doit pouvoir présenter un **casier judiciaire vierge (bulletin n°3)** et se conformer à la législation en vigueur relative à la protection des mineurs.

Le respect des règles en vigueur dans les établissements partenaires (écoles, centres sociaux, médiathèques, etc.) est **obligatoire**.

Le secret professionnel, **le respect de la confidentialité et la protection de la vie privée des enfants**, des jeunes et des familles sont strictement exigés.

5. Une posture professionnelle et bienveillante

Que l'on soit bénévole ou professionnel, chacun adopte une **posture exemplaire** en matière d'écoute, de respect, de ponctualité, de gestion du groupe et de communication.

Aucun comportement discriminatoire, sexiste, violent, moqueur, humiliant ou excluant ne sera toléré.

L'intervenant s'assure d'un **cadre d'animation inclusif**, valorisant la diversité des vécus, des styles, des imaginaires et des compétences de chacun.

6. Transmission des valeurs de l'écriture

L'association défend une approche de l'écriture fondée sur la **liberté d'expression**, la **créativité**, et la **valorisation de chaque voix**.

Les ateliers ne sont **ni scolaires, ni évaluatifs, ni compétitifs** : ils sont des espaces de liberté, de découverte et de confiance.

L'écriture y est un outil de développement personnel, d'ouverture culturelle et d'émancipation.

7. Esprit collectif et co-responsabilité

Chaque membre ou intervenant représente l'association : à ce titre, il s'engage à **porter ses valeurs, à en protéger l'image** et à contribuer à son bon fonctionnement.

Le travail d'équipe, la **communication bienveillante entre membres**, le respect des décisions collectives et l'engagement dans une dynamique associative sont encouragés.

En cas de désaccord ou de difficulté, chacun s'engage à faire preuve de discernement, de respect et à dialoguer dans un cadre structuré.

8. Engagement à respecter la charte

La présente charte doit être lue, approuvée et signée par **toute personne intervenant au nom de l'association.**

En cas de non-respect de la charte, le bureau de l'association se réserve le droit de **suspendre ou de mettre fin à la collaboration** avec la personne concernée.

Fait à [lieu], le [date]

Nom, prénom :

Fonction :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Liste d'émargement. AG du 20/09/2025

Famille	Ecrivain	Collection	Signature
Albrecht	Axelle	Co-Scriptum	abs
Bella	Cyrine	Co-Scriptum	abs
Boitel	Margot	Co-Scriptum	abs
Bouhami	Sophia	Jeunes Prodiges	abs
Daumerie	Angèle	Jeunes Prodiges	abs
De Bettignies	Lucie	Jeunes Prodiges	abs
Gauthier	Lou	Jeunes Prodiges	Présente (visio)
Gélin	Enealys	Co-Scriptum	abs
Gueugnon	Léa	Jeunes Prodiges	<u>Léa Dominique</u>
Guy	Elena	Jeunes Prodiges	Présente (visio)
Lefort	Mathilde	Jeunes Prodiges	abs

Pruvost-Versteeg	Elwine	Co-Scriptum	abs
Py Buisson	Marianne	Co-Scriptum	<u>Buisson</u>
Reynier	Nathan	À tir de plumes	abs
Rodrigues	Luna	Jeunes Prodiges	abs
Rolland	Lucie	Co-Scriptum	Visio
Sernay	Eléonore	Jeunes Prodiges	<u>E. Sernay</u>
Vignat	Lola	À tir de plumes	Présente (visio)
Vignat	Jules	À tir de plumes	Présente 
Watine	Manon	Jeunes Prodiges	abs
Zerr	Maé	Jeunes Prodiges	abs.